

Charte Bientraitance



Les Principes éthiques s'appliquent à toute personne dans l'établissement

- 1 Je respecte l'Autre dans ses différences, ses valeurs et son individualité, dans ses habitudes de vie, son image et ses croyances.
- 2 J'applique les règles de courtoisie et de politesse : je frappe avant d'entrer, je me présente et explique le soin à réaliser.
- 3 Je préserve l'intimité et la dignité de l'Autre. Je veille à couvrir la personne pendant les transferts en lien ou en fauteuil si besoin.
- 4 Je fais preuve de tolérance face aux comportements de l'Autre. Je m'interdis toute violence physique et verbale.
- 5 J'écoute et je communique de façon verbale et non verbale sans porter de jugement. J'explique et j'adapte mes attitudes.
- 6 Je m'oblige à la discrétion et à la confidentialité.
- 7 Je respecte les règles de sécurité, d'hygiène et de confort.
- 8 Je m'inquiète de la nécessité du maintien d'une restriction de liberté (contention, isolement...).
- 9 J'accompagne la personne dans sa fin de vie en respectant ses croyances et ses souhaits.
- 10 Je signale tout acte de maltraitance au sein de l'établissement.